



LA LETTRE D'INFO

JANVIER - FEVRIER 2019

Dernières nouvelles d'APEDA DROME

Sommaire :

Qui a dit ?

1- Dates à retenir pour janvier et février 2019.

2- Notre page Facebook APEDA DROME.

3- Ce qui change en 2019 pour les personnes en situation de handicap

4- Affichettes pour janvier-février 2019.

5- Résultat du "qui a dit ?"

Chers adhérents et chers parents d'enfants DYS, ou chers adultes DYS,

L'APEDA DROME vous souhaite une belle et heureuse année 2019 !

Découvrez ci-dessous la lettre d'info pour Janvier - Février 2019.

N'oubliez pas de visiter notre site internet et notre page Facebook

<http://apedadrome.jimdo.com/> et <https://facebook.com/APEDADROME>

Bonne lecture à tous !

Qui a dit ?

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable."

Réponse à la fin de notre lettre d'info

[retour au sommaire](#)



LA LETTRE D'INFO

JANVIER- FEVRIER 2019

1- Dates à retenir pour janvier et février 2019

JANVIER-FEVRIER 2019

Vendredi 11 janvier 2019 :

RDV DE L'INFO : je suis parent d'enfant TDAH

(avec un professionnel et un animateur APEDA)

de 20h à 22H, à Bourg lès Valence 64 allée du concept bâtiment b
sur Inscription : 06 71 93 54 13

Vendredi 18 janvier 2019 :

GRUPE DE PAROLE PARENTS à St Donat

de 20h à 22h, MJC de Saint Donat-

Groupe limité à 15 personnes. Inscription : 06 71 93 54 13

Vendredi 25 janvier 2019 :

GRUPE DE PAROLE ADULTES DYS

de 20h à 22H, à Bourg lès Valence 64 allée du concept bâtiment b
sur Inscription : 06 43 44 15 06

Vendredi 1er février 2019 :

RDV DE L'INFO : L'ANGLAIS ET LES DYS

intervenante : Ruth Azais

de 20h à 22H, à Bourg lès Valence 64 allée du concept bâtiment b
sur Inscription : 06 71 93 54 13

Pour tous les RDV 2018-2019, téléchargez [le programme d'activités 2018-2019](#) de l'APEDA DROME

[retour au sommaire](#)



LA LETTRE D'INFO

JANVIER - FEVRIER 2019

2- Notre page Facebook APEDA DROME

L'APEDA Drôme a désormais sa page Facebook, pour partager rapidement et facilement des informations. Le site internet <http://apedadrome.jimdo.com/> continuera de fonctionner, ces deux outils de communication étant complémentaires l'un de l'autre.

Parfois, certaines informations pourront être sur les deux supports, mais l'intérêt de la page Facebook, au delà du fait de faire davantage connaître l'APEDA DROME et ses actions, est de partager plus rapidement des liens vers des sites ou des pages sur les troubles Dys, ce qui n'apparaîtra pas forcément sur le site.

N'hésitez donc pas à aimer notre page Facebook et vous abonner afin de nous suivre plus aisément : <https://facebook.com/APEDADROME>

[retour au sommaire](#)

3- Ce qui change en 2019 pour les personnes en situation de handicap

En 2019, voici ce qui change pour les personnes en situation en handicap (d'après le [site du gouvernement](#) - vous y trouverez des informations supplémentaires concernant d'autres handicaps que les troubles Dys)

Des "droits à vie" à partir du 1er janvier 2019

Le 28 mai 2018, le [rapport "Plus simple la vie"](#) sur la simplification du parcours administratif des personnes en situation de handicap était remis au Premier ministre. Il comprenait 113 propositions pour améliorer le quotidien des personnes concernées par le handicap. Les auteurs Adrien Taquet et Jean-François Serres proposaient notamment de conférer des droits sans limitation de durée.

En s'appuyant sur le rapport Taquet-Serres, deux décrets ont été pris en décembre 2018 pour **permettre d'attribuer des droits à vie aux**



LA LETTRE D'INFO JANVIER - FEVRIER 2019

personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer. Depuis le 1er janvier 2019, cette réforme est effective. Elle va permettre de changer le quotidien de centaines de milliers de personnes handicapées et de leurs familles.

Quatre droits sont concernés :

- L'AAH (allocation aux adultes handicapés), pour les personnes ayant un taux **d'invalidité** d'au moins 80%.
- La RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- La carte mobilité.
- AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) jusqu'aux 20 ans de l'enfant.

Cette avancée majeure permet de mettre un terme aux démarches incessantes et épuisantes pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, et également à la surcharge administrative pour les MDPH.

La revalorisation de l'AAH

Au début du quinquennat, l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) était de 810 euros par mois. **L'AAH sera de 900 euros par mois fin 2019.** Cette revalorisation progressive a débuté en 2018 avec une augmentation de 50 euros. Elle se poursuivra en 2019 avec une nouvelle revalorisation de 40 euros par mois.

La CMU-C et l'aide à la complémentaire santé ne feront plus qu'un

La **couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c) et l'aide à la complémentaire santé (ACS) seront fusionnées dès 2019.** Le Premier ministre l'avait annoncé le 15 octobre 2018, "*à compter du 1er novembre 2019, la CMU-c sera donc étendue aux personnes aujourd'hui éligibles à l'ACS, moyennant une participation financière. Elle restera gratuite jusqu'aux plafonds de ressources actuels de la CMU-c (soit environ 734 euros mensuels pour une personne seule) et sera soumise à une participation financière réduite, selon l'âge du bénéficiaire, jusqu'au plafond de l'ACS (qui est de 991 euros mensuels)*".

Cette fusion va permettre d'améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées. "*Cet élargissement du public éligible à la CMU-c assurera à ses bénéficiaires la prise en charge complémentaire de la totalité des frais pour un*



LA LETTRE D'INFO JANVIER - FEVRIER 2019

panier de soins élargi (...) ce sera le cas pour les fauteuils roulants, les sondes ou les pansements. Cette extension va donc limiter les renoncements aux soins."

L'Aide à la garde d'enfant

En octobre 2018, le complément de mode de garde pour les parents faisant garder leur enfant handicapé a été majoré de 30%. A partir de 2019, **un bonus sera mise en place pour les crèches** qui ouvrent des places dédiées aux enfants handicapés.

La poursuite de la réforme de l'école inclusive

L'objectif du Gouvernement concernant la scolarisation est clair : **qu'il n'y ait plus d'enfants sans solutions et que l'école soit véritablement inclusive**. La rentrée 2018 a été un pas de plus dans ce sens avec 20 000 élèves handicapés supplémentaires scolarisés, soit 6% de plus à la rentrée 2018 (340 000 élèves handicapés au total).

La réforme de l'école inclusive est une importante transformation en cours pour que tous les enfants qui ont besoin bénéficient d'un accompagnement en classe. De nombreuses mesures vont dans ce sens : poursuite du remplacement des contrats aidés par des contrats d'AESH ; formation de 60h obligatoire depuis cet été pour les AESH ; création de "pôles inclusifs" dans les établissements scolaires...

L'augmentation du budget du handicap

Le handicap est l'une des priorités du Gouvernement. Ainsi, en 2019, son budget est augmenté de + 5%.

[retour au sommaire](#)



LA LETTRE D'INFO

JANVIER- FEVRIER 2019

4- Affichettes pour janvier- février 2019



vous propose

LES RENDEZ-VOUS DE L'INFORMATION

Je suis parent d'enfant TDAH

- Pour qui ?**
Pour les parents ayant un enfant TDAH
- Pour quel contenu de la séance ?**
Informations et conseils pour gérer au quotidien le TDAH chez son enfant
- Quand ?**
Vendredi 11 janvier 2019, de 20h à 22h
- Où ?**
à Bourg-les-Valence, 64 allée du concept bâtiment b
- Qui ?**
animé par un professionnel et un animateur APEDA
- Comment ?**
Inscription obligatoire au 06 71 93 54 13
Adhésion obligatoire à l'APEDA DROME

(préière de ne pas me jeter sur la voie publique, merci)



vous propose

UN GROUPE DE PAROLE

- Qui ?**
Pour les parents d'enfants dys
- Pourquoi ?**
Pour échanger leur point de vue et leur vécu
- Quand ?**
Vendredi 18 janvier 2019 de 20h à 22h
- Où ?**
à la MJC de Saint-Donat
- Avec qui ?**
Accompagnés d'un animateur et d'un professionnel
- Comment ?**
Groupe limité à 15 : s'inscrire au 06 71 93 54 13

(préière de ne pas me jeter sur la voie publique, merci)



vous propose

UN GROUPE DE PAROLE

Adultes Dys

- Pour qui ?**
les jeunes adultes DYS de 30 ans et plus
- Pourquoi ?**
Pour échanger de l'information autour :
- de nos vécus
- de nos pratiques
- des diagnostics et rééducations possibles pour adultes
- de la reconnaissance du handicap
- des possibilités de suivre une formation adaptée
- ...
- Quand ?**
Vendredi 25 janvier 2019, de 20h à 22h
- Où ?**
à Bourg-les-Valence, 64 allée du concept bâtiment b
- Avec Qui ?**
Une orthophoniste et une professionnelle de l'insertion dans l'emploi
- Comment ?**
Inscription obligatoire au 06 43 44 15 06

(préière de ne pas me jeter sur la voie publique, merci)



vous propose

LES RENDEZ-VOUS DE L'INFORMATION

L'anglais et les Dys

- Pour qui ?**
Les parents et leurs enfants/Ados Dys.
- Quand ?**
Vendredi 1er février 2019, de 20h à 22h
- Où ?**
à Bourg-les-Valence, 64 allée du concept bâtiment b
- Qui ?**
intervenante : Ruth Azais, professeur d'anglais
- Comment ?**
Inscription obligatoire au 06 71 93 54 13
Adhésion obligatoire à l'APEDA DROME

(préière de ne pas me jeter sur la voie publique, merci)

[retour au sommaire](#)



LA LETTRE D'INFO

JANVIER- FEVRIER 2019

5- Résultat du "qui a dit ?"

Un "Qui a dit" facile pour débiter l'année 2019...

Qui a dit : **"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable."** ?

Il s'agit bien sûr de **Jacques Brel**, dans sa lettre du 1er janvier 1968, aux français, lue par son auteur sur Europe 1, pour les vœux de l'année à venir.

[retour au sommaire](#)